

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Geneviève Audet

Adresse : 150, rue Grant, local 333, Longueuil, QC J4H 3H6

Courriel : infociel@yahoo.ca

**Nom de l'organisation : Centre d'information sur
l'environnement de Longueuil**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil partage les grands défis exposés dans le document de consultation. Toutefois, il nous semble que, dans l'enjeu environnemental, on devrait également retrouver les questions en lien avec :

- la biodiversité (conservation des milieux naturels dans les contextes urbains et ruraux) ;
- l'eau (accessibilité, qualité, quantité) ;

L'aspect des services de proximité et de production locale nous semble d'une grande importance. À cela, on devrait ajouter une minimisation des intrants, particulièrement les intrants ayant requis d'importants déplacements ou des transformations énergivores, de même qu'une minimisation des extrants (enfouissement, incinération, etc.). La préoccupation des services de proximité est donc au niveau du cycle de vie complet des produits, non seulement du transport entre la matière première, le producteur et le consommateur.

D'autre part, on devrait rechercher une intégration des résidus entre les entreprises. Ainsi, les déchets d'une entreprise deviennent les ressources pour une autre entreprise installée à proximité.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Selon le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil, ce qui fait la force du Québec, c'est d'avoir développé l'ensemble des acquis sociaux et environnementaux. Les valeurs de solidarité, d'appui à la prise en charge des actions par les **citoyens éduqués** à la base, renforcent la qualité de ce qui est produit.

L'exercice a toutefois laissé de côté deux acquis majeur, soit :

- 1) la présence de milieux naturels encore riches et diversifiés dans plusieurs secteurs du territoire ;

Les milieux naturels (boisés, milieux humides, prairies, cours d'eau) offrent à notre société de nombreux services, pas seulement des ressources à exploiter en termes de tonnes de bois à récolter ou d'animaux à chasser ou à pêcher. Ils améliorent la qualité de l'eau, maintiennent les équilibres écosystémiques auxquels devrait participer l'humanité. Ils recèlent beaucoup à découvrir, la biodiversité étant à peine connue. Par contre, ils subissent des menaces importantes par la destruction des milieux naturels. Le déclin de plusieurs espèces sentinelles envoie un signal d'alarme à l'humanité au sujet de la dégradation du milieu de vie. Il est dans notre intérêt de nous en préoccuper et de réagir adéquatement.

- 2) la présence d'une eau douce accessible en quantité, même si la qualité doit être améliorée.

Ce n'est pas une surprise : au Québec, on a de l'eau douce. Même si on connaît très mal notre eau souterraine et sa dynamique. Même si on sait qu'on a du travail à faire pour améliorer la qualité de l'eau de surface. C'est un atout majeur pour le Québec, mais c'est notre responsabilité collective d'en user avec soin, en respectant les écosystèmes, la capacité de recharge (souterraine) et le renouvellement (surface). L'eau, comme l'air, doit n'appartenir à personne, peu importe où elle se trouve dans son cycle. C'est une chose de l'utiliser pour répondre à un besoin, c'est est une autre, totalement différente, d'en faire une marchandise dans le but d'en faire le commerce. Là encore, on doit chercher à minimiser les quantités utilisées, permettant de réduire les quantités à traiter. De même, en améliorant la qualité à la source, on réduit les quantités de traitement et leurs coûts.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Afin de valoriser la complémentarité entre les milieux urbains et les milieux ruraux, le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil propose quelques pistes à explorer :

- Favoriser la réflexion citoyenne et supportant les initiatives locales décentralisées qui répondent aux besoins de la communauté. Bien des programmes seraient plus efficaces s'ils reposaient sur une analyse des besoins identifiés localement plutôt que sur la standardisation à grande échelle.
- Favoriser la production locale permettant de réduire les déplacements des cycles de vie des produits. Par exemple, en compostant à plus grande échelle et en utilisant le compost de qualité comme engrais dans les jardins communautaires et les fermes à proximité.
- Réduire les sources de contamination de l'eau dans le but de réduire les traitements requis pour son utilisation, ce qui coûtera moins cher à tous. Gérer les usages de l'eau à l'échelle des bassins versant en facilitant les communications entre les acteurs concernés.
- Développer des reconnaissances et des incitatifs (financiers et autres) pour une agriculture biologique, locale, éthique, accessible, qui enrichit la terre et habite le territoire, tels le territoire éco-21 (proposé pour une portion de Saint-Hubert), les zones libres d'OGM ou l'agriculture soutenue par la communauté (ASC).
- Développer des jardins communautaires, transformer les popottes roulantes afin qu'elles utilisent des voitures électriques, des formations au jardinage écologique dans les milieux urbains, des formations à la conservation des aliments, développer des réserves de nourritures sèches par quartier, par ville ou par région, planter des arbres à noix dans les villes, créer des banques de semences, jardiner des vivaces afin de réduire l'érosion.
- Appliquer à la fois les principes de prévention (prévenir est mieux que guérir) et

- de précaution (l'absence de certitude absolue ne doit pas empêcher l'action)
- Transformer les parcs industriels en parcs éco-industriels, limitant le transport entre les entreprises pour que les résidus de l'une puissent être utilisés comme matière première par l'autre (récupération de chaleur pour chauffer des serres, etc.).
 - Réduire collectivement la dépendance au pétrole en densifiant les centres urbains, en développant des systèmes de transports alternatifs intégrés (vélo, autobus, métro, etc.) et en redonnant aux quartiers des services de proximité accessibles à pied (villes « cittaslow »).
 - Décentraliser la production d'énergie en permettant la production d'énergie à domicile, afin de développer l'indépendance énergétique
 - Redévelopper des quartiers en utilisant des principes de construction durable (les magasins de Mountain Equipment Coop en sont d'excellents exemples)
 - Conserver l'eau de pluie sur les terrains pour aider à recharger la nappe souterraine, pour réduire les inondations (nombre et ampleur) et pour réduire les surverses des systèmes de traitements municipaux (eaux qui ne peuvent pas être traités par les stations d'épuration lors d'épisode de précipitations)
 - Appliquer les règlements de suivi des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées.
 - Réorienter l'économie vers une décroissance énergétique, telles les villes en transition (villesentransition.net)

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Les documents présentés utilisent les termes « occupation du territoire » pour parler du **milieu de vie** de chacun (individuellement) et des communautés (collectivement), en y incluant les autres espèces vivantes qui le partage. Ce milieu de vie dépend de la définition que chaque personne s'en fait et se situe à des échelles différentes (résidence, lieu de travail, lieux de loisirs, quartier, secteur, ville, région, province).

Pour le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil, les quatre principes d'équité, de subsidiarité, de modulation et de diversifications sont fondamentaux. Ils doivent s'appuyer sur l'éducation des citoyens et sur l'apport de ressources appropriées afin de répondre aux besoins identifiés à l'échelle la plus adéquate.

Le défi réside dans la mise en œuvre de ces principes en utilisant au mieux les forces vives présentes dans les milieux de vie. L'important est d'apprendre à travailler en synergie.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Pour le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil, il manque un aspect essentiel à la mosaïque du territoire : la conservation de la diversité des milieux naturels (milieux humides, boisés, cours d'eau, prairies) et leur intégration dans le paysage, autant urbain que rural. Il est essentiel de trouver un équilibre, une forme d'harmonie, dans les paysages afin de préserver les éléments de la biodiversité qui contribuent à notre richesse collective. La plupart des études s'entendent sur une proportion de 30% de milieux naturels dans un territoire à l'échelle d'une MRC afin que les équilibres écologiques soient maintenus. De plus, les éléments naturels du paysage doivent être interreliés afin de permettre le déplacement des animaux dans les corridors de migration. Il est essentiel à la planification du territoire d'intégrer dès maintenant ces considérations qui ont des conséquences à plusieurs niveaux : services écologiques, réduction des inondations, filtration de l'eau, qualité de l'air, réduction des îlots de chaleur urbains, loisirs, source d'inspiration pour les artistes, équilibre psychologique des randonneurs, etc.

En ce sens, le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil est déjà engagé dans un projet de conservation d'une espèce en péril en Montérégie, dans des activités d'éducation citoyenne, offre un lieu d'échange pour les citoyens qui désirent se prendre en main et améliorer leur milieu de vie, par exemple sur les thèmes de l'eau, de la gestion des matières résiduelles, des transports alternatifs et de l'agroalimentaire. La collaboration est à l'avantage de tous à long terme.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).